



SERVICE DES TAXES COMMUNALES.

DECLARATION, EXERCICE 2017

Identité(s) du (des) propriétaire(s) (à compléter) :

Adresse du (des) propriétaire(s) (à compléter) :

N° d'entreprise (à compléter) :

Fosses-la-Ville, 15 septembre 2017

Madame, Monsieur,

En vertu de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes communales, **chaque contribuable est tenu de renvoyer une déclaration à l'Administration communale, dans les délais requis.**

Dans le cadre du règlement taxe sur les IMPLANTATIONS COMMERCIALES, voté en séance du Conseil Communal du 14/11/2016 et ci-annexé, nous vous invitons à nous retourner cette déclaration dûment complétée et signée pour le **28 septembre 2017 au plus tard.**

La non-déclaration dans les délais prévus ou la déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise de la part du contribuable entraîne l'enrôlement d'office de la taxe.

En cas d'enrôlement d'office, la taxe due est majorée d'un montant égal à la moitié de celle-ci (article 11 du règlement).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Service des Taxes, Place du Marché 1 à 5070 Fosses-la-Ville, les jours ouvrables entre 9h et 12 heures au 071/26.60.50.

Nous vous remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice générale,

S. CANARD

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

G. de BILDERLING

Situation au 01/01/2017 : Imposition 2017 - IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Nombre d'implantation(s)*	Identité de l'implantation*	Adresse de taxation *	Superficie(s) en M ² *	Nombre de mois d'activité *

(*) à compléter par le(s) contribuable(s) concerné(s)

Joindre annexe si plusieurs implantations et ou remarques éventuelles.

Attention!! Ce document, également téléchargeable sur le site internet de la Ville, n'est pas une demande de paiement mais une demande de renseignements

Je soussigné(e), certifie que la présente déclaration est sincère et complète.

Identité(s) du(des) déclarant(s) :

Le

Signature du (des) déclarant(s),